

L'honorable monsieur a pitoyablement perdu la grâce depuis quelques mois. Si ma mémoire est fidèle, il supportait, je crois, avec énergie le gouvernement, parce que ce dernier proposait de maintenir le droit sur l'huile de charbon.

M. LISTER : L'honorable monsieur se trompe entièrement pour ce qui regarde la position que j'ai prise sur cette imposition. J'ai déclaré alors que du moment que ce système pernicieux existait —

M. MITCHELL : Vous vouliez avoir une part dans le pillage.

M. SPROULE : Quand les intérêts de l'honorable monsieur étaient en jeu, il était prêt à défendre la conduite du gouvernement ; il fut classé alors au nombre de ces fiers aristocrates manufacturiers, parce qu'il se trouvait lui-même engagé dans ce commerce.

M. LISTER : Je ne suis pas engagé dans ce commerce.

Quelques honorables DÉPUTÉS : A la question.

M. LISTER : J'ai le droit de rectifier l'honorable monsieur. Je répète que je ne suis pas engagé dans ce commerce. Je ne l'ai jamais été, et si toutes vos assertions sont aussi exactes que celle-ci, il est aisé d'en estimer la valeur.

M. SPROULE : Tout ce que je puis dire c'est que dans le temps j'ai été informé par ses propres amis qu'il était engagé dans ce commerce, et que c'est pour cette raison qu'il était en faveur de ce tarif, et je crois qu'ils étaient des hommes croyables. Sans doute j'accepte volontiers les explications de l'honorable monsieur ; mais au lieu d'attaquer la politique nationale, il devrait demander à ces honorables messieurs qui proposent un tel système, de trouver le remède à un mal qui existe dans le pays. Il ne fait que commencer et il est encore temps de l'arrêter avant qu'il ne soit trop grand. Je crois que la nomination de ce comité sera un avertissement pour ceux qui se proposent d'entrer dans ces combinaisons, et qu'elle aura pour effet d'empêcher l'augmentation de ces grands maux. Une enquête de ce genre démontrera combien le pays souffre de ces combinaisons. Si elles ne causent aucun mal, il sera inutile de pourvoir à un remède, mais si elles sont préjudiciables le gouvernement devra y remédier. Dire que les combinaisons sont le résultat de la politique nationale c'est raisonner en dehors des faits. Qu'est-ce qu'un tarif élevé peut bien avoir à faire ici, puisque dans plusieurs cas il n'y en a aucun ; ainsi par exemple la combinaison dans la commerce de l'anthracite. Aujourd'hui il n'y a aucun droit sur cette matière. C'est une de ces choses qui arrive, que le tarif soit élevé ou qu'il soit bas, lorsque les gens peuvent se liguier ensemble pour favoriser leurs propres intérêts. Nous pouvons voir cela par différentes lignes de commerce. Prenez la ligne des cerceaux ainsi que différents articles se rapportant aux pompes funèbres, et nous sommes croyablement informés que le coût de ces articles pourrait être réduit de moitié si ce n'était de ces odieuses combinaisons qui existent maintenant. Je crois qu'il est juste qu'un comité soit nommé à ce sujet afin d'avoir toutes les informations dont nous avons besoin. Si le mal est aussi grand qu'on le dit, le plus tôt il y aura un remède, mieux ce sera.

Le député de York (M. Wallace) et l'honorable député qui l'a supporté, méritent des éloges pour être venus dès le commencement de cette session faire des efforts pour avoir des informations afin d'éclaircir ce sujet et d'obtenir le moyen de remédier à ces maux, s'ils sont aussi grands qu'on les représente aujourd'hui.

M. WALLACE : Je crois que l'honorable député de Lambton-Ouest (M. Lister) s'est trop hâté de nier l'énoncé de l'honorable député de Grey (M. Sproule).

Je vois que l'année dernière, en réponse à l'honorable député de Northumberland (M. Mitchell), il nia que l'huile étrangère fût meilleure que l'huile canadienne.

Voici ce qu'il disait :

Je dis que l'huile fabriquée ici est égale en qualité à n'importe quelle huile du monde. Nous savons parfaitement bien que l'industrie de l'huile aux Etats-Unis est sous le contrôle pratique de la Standard Oil Company ; que cette compagnie a envoyé son huile en Canada à des prix qui ne valent même pas ses frais de manufacture, cela dans le but de s'emparer du marché canadien. Se rendre au vœu de l'honorable monsieur serait travailler à l'encontre des intérêts de cette importante industrie.

M. MITCHELL : N'est-ce pas assez de 100 pour 100 de protection.

M. LISTER : 100 pour 100 ? Si vous étouffez cette industrie vous paierez plus cher que jamais pour l'huile.

Voilà le remède qu'il propose maintenant contre ces combinaisons. L'année dernière il disait : " Abolissez le tarif et le prix augmentera immédiatement." L'honorable député disait encore :

L'huile ne s'est jamais vendue à si bas prix en Canada qu'aujourd'hui. Mon honorable ami des bords de la mer croit qu'il aurait l'huile à meilleur marché des Américains ; peut-être pour quelque temps ; mais dès que la Standard Oil Company se serait emparé du marché canadien, elle ne manquerait pas de hausser les prix ; en faisant ce que nous demande l'honorable monsieur, nous augmenterions les avantages des américains de 15 à 20 pour 100. Tant que le gouvernement tiendra à sa politique actuelle, il devra protéger cette industrie contre les Etats-Unis. Si l'on doit revenir au libre-échange, que cette industrie soit abandonnée avec les autres qui ne peuvent exister sans un tarif élevé ; mais s'il faut maintenir la protection, protégeons cette industrie ; c'est une industrie canadienne, purement canadienne, une industrie particulière au Canada et que nous devons protéger comme toutes nos autres industries.

Voilà quelle était, l'année dernière, l'opinion de l'honorable monsieur de Lambton-Ouest (M. Lister).

M. LISTER : C'est mon opinion cette année.

M. WALLACE : Il a dit aussi que les combinaisons et la politique nationale devraient disparaître tous deux. Moi aussi, M. l'Orateur, je dis que les combinaisons doivent disparaître si elles causent du tort dans ce pays, mais je dis que la politique nationale doit subsister. L'année dernière ces messieurs sont allés devant le pays et ils ont dit dans presque chaque comté, du moins dans Ontario, que la politique nationale était une affaire réglée, qu'ils ne se proposaient plus d'en parler, et que la protection avait été adoptée par le pays ; leur chef, M. Blake, dans son discours de Malvern, a proclamé la même doctrine pour le parti réformiste. Mais aussitôt arrivés en parlement voilà qu'ils réveillent leur vieille animosité contre la politique nationale et qu'ils cherchent à la rendre responsable de tous les maux. L'honorable monsieur a dit que par la politique nationale le prix des produits manufacturés ont été augmentés. J'ai dit alors, et je le répète encore, que la politique nationale a fait baisser le prix de tous les articles fabriqués dans ce pays.

Quelques DÉPUTÉS : Oh ! oh !

M. WALLACE : Oui, je puis citer une centaine d'articles d'un usage habituel dans ce pays, les cotons, les laines, le fer, les instruments agricoles—différents articles à l'usage des fermiers, des artisans et de toutes les classes de la société, et je puis démontrer l'un après l'autre que tous ces articles ont baissé de prix à raison de la politique nationale. Pourquoi ? Prenez le coton seul. Il y a dix ans, sept millions et demi de livres de coton brut étaient importées dans le pays et manufacturées ici, tandis qu'aujourd'hui nous manufacturons exactement quatre fois cette quantité. Plus que cela, le prix du coton brut était, il y a dix ans, presque le même qu'aujourd'hui. Quels sont les faits relativement aux manufactures de coton ? La qualité de leurs produits est deux fois meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était alors et le prix est de 30 à 40 pour 100 moindre qu'il ne l'était. C'est exactement la même chose sur tous les autres articles. Mais, M. l'Orateur, l'honorable député d'Ontario-Ouest (M. Edgar) par ses remarques nous laisse entendre, ce que d'ailleurs nous connaissons déjà, que son but n'est pas d'avoir des informations sur ce sujet, mais de critiquer la politique nationale. Il demande pourquoi nous ne faisons pas d'enquête sur la conduite des manufacturiers. S'il avait lu attentivement la motion il aurait vu qu'elle se rapporte à une enquête aussi bien sur les produits manufacturés que